

**OBSERVATOIR NATIONAL
DE L'AGRICULTURE**

**L 'AGRICULTURE TUNISIENNE
EN L'AN 2000**

**EXTRAIT DU RAPPORT DE
LA BANQUE CENTRALE DE TUNISIE**

I. - L'ACTIVITE AGRICOLE

Les pouvoirs publics continuent à accorder une attention particulière au secteur de l'agriculture et de la pêche, vu son rôle dans le développement économique et social et dans la réalisation de la sécurité alimentaire du pays. Ce secteur contribue à concurrence de 13% au PIB en prix constants et de 10% aux exportations nationales de biens. Il assure environ le cinquième des emplois et procure des revenus permanents pour 471 mille agriculteurs et 60 mille pêcheurs, en plus des millions de journées de travail saisonnier qu'il génère selon les campagnes agricoles.

La promotion des investissements et l'amélioration continue des méthodes d'exploitation et de gestion, notamment l'encouragement de la recherche scientifique, l'utilisation de nouvelles espèces de semences et l'octroi de l'aide directe aux petits exploitants agricoles, constituent autant de moyens pour parer aux mauvaises conditions climatiques qui affectent le niveau des rendements, surtout pour les cultures à sec.

Dans ce contexte, un certain nombre de mesures ont été prises, à savoir :

- La revalorisation du rôle de la petite exploitation, compte tenu de sa contribution importante au développement économique et social. Ce type d'exploitation constitue, en effet, la base des programmes de développement régional et contribue d'une manière efficace à la stabilisation de la population dans les zones rurales ;

- La baisse du taux d'intérêt d'un point et demi de pourcentage pour les crédits octroyés aux petits agriculteurs par le Fonds spécial de développement agricole (FOSDA) ;

- L'amélioration du régime d'assurance agricole par la création des contrats d'assurances à divers risques et la réduction des délais de compensation ;

- La mobilisation des ressources hydrauliques, en dotant les grands barrages d'un réseau intégré permettant d'en rationaliser l'exploitation et d'alimenter les zones rurales en eau potable ;

- La révision des taxes douanières relatives à l'importation des fourrages et la prorogation de deux mois de la durée de réduction du prix de l'orge destiné à l'alimentation animale (de 19 à 17 dinars le quintal) et ce, jusqu'à la fin de février 2001, puis de trois mois pour les régions du Centre et du Sud uniquement en raison des effets de la sécheresse ;

- Le rééchelonnement de la dette des exploitants des grandes cultures dans les régions touchées par la sécheresse au cours de la campagne 1999-2000 ;

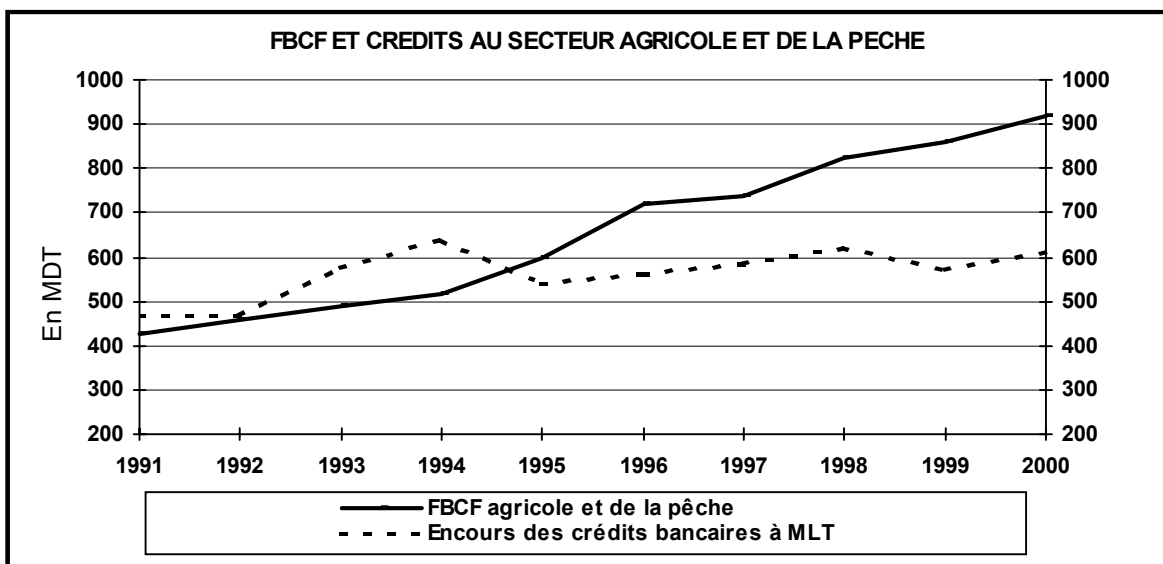
- La distribution gratuite des semences génétiques aux éleveurs intéressés par le croisement des espèces à rendement élevé, afin d'améliorer la productivité du secteur de l'élevage ;

- La mesure de grâce accordée aux pêcheurs ayant commis des infractions pour les aider à exercer leur activité dans les meilleures conditions possibles.

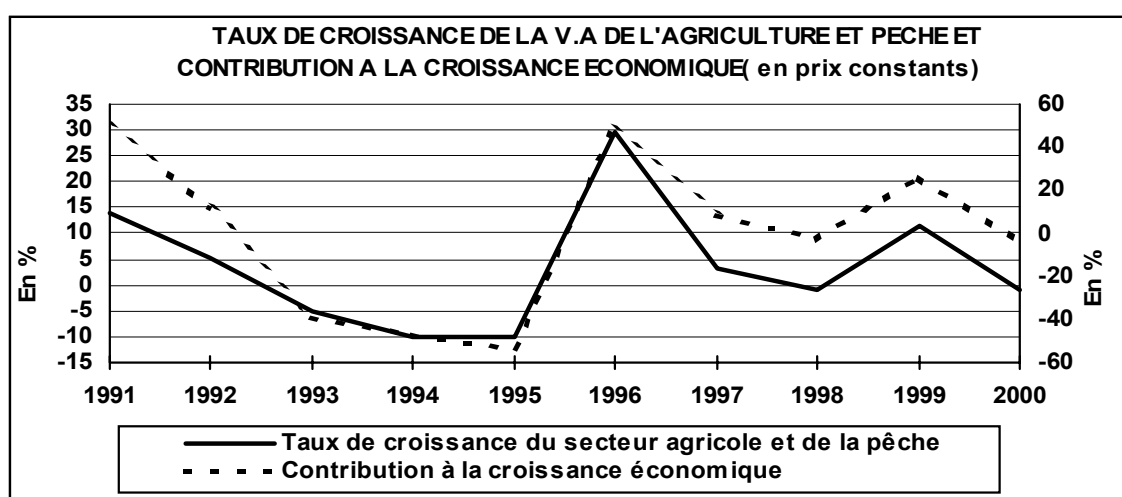
Par ailleurs, l'adoption d'un nouvel accord agricole, le 3 janvier 2001, avec l'Union européenne, a ouvert de nouveaux horizons pour les exportations et contribuera à améliorer

l'équilibre de la balance commerciale alimentaire. Il s'agit, notamment, de l'élargissement de l'accès au marché européen pour certains produits agricoles, tels que l'huile d'olive, le double concentré de tomate et les raisins de table, et de l'autorisation de l'écoulement de nouveaux produits. En particulier, le quota d'exportation d'huile d'olive a été relevé pour la campagne 2000-2001 de 46 mille à 50 mille tonnes, avec une augmentation annuelle de 1.500 tonnes pour atteindre un niveau de 56 mille tonnes en l'an 2005.

L'application de cet accord est de nature à ouvrir des perspectives prometteuses pour le secteur agricole et à renforcer la position de la Tunisie sur le marché européen.



Toutefois, les conditions climatiques continuent à déterminer, dans une large mesure, le niveau des récoltes. C'est ainsi que la valeur ajoutée du secteur a accusé, en 2000, une régression de 1%, en termes réels, contre une croissance de 11,6% l'année précédente. Parallèlement, sa contribution à la croissance est devenue négative d'environ 3% ou 0,14 point de pourcentage contre une contribution positive de 26% ou 1,6 point en 1999. Ce repli est dû, principalement, à la baisse sensible des récoltes de céréales et de betterave à sucre et à la stagnation, voire la baisse, des productions de certaines branches arboricoles et maraîchères.



Il est à souligner que la campagne agricole 1999-2000 n'a pas bénéficié, contrairement à la campagne précédente, de conditions climatiques favorables. En effet, le déficit en pluies a touché toutes les régions du pays, surtout le Centre et le Sud, entraînant une baisse des rendements des grandes cultures et de certaines espèces arboricoles.

Cette situation n'a pas empêché, néanmoins, de poursuivre l'effort soutenu d'investissement dans le secteur. En effet, la formation brute de capital fixe (FBCF) a progressé de 6,9% contre 4,5% une année auparavant, pour atteindre 920 MDT dont 52% ont été l'oeuvre des opérateurs privés. La progression a intéressé toutes les branches, à l'exception de certaines activités couvertes par le Programme de développement rural intégré (PDRI).

Au niveau des échanges avec l'extérieur, la balance alimentaire s'est soldée par un déficit de l'ordre de 154 MDT contre un excédent de 36 MDT l'an passé, se traduisant par des taux de couverture de 80,3% et 105,4%, respectivement, en raison surtout de l'accroissement des importations de céréales et la baisse des exportations d'huile d'olive.

I – CULTURES ANNUELLES

A – GRANDES CULTURES

1) Céréaliculture

Le démarrage de la campagne céréalière 1999-2000 s'est déroulé dans des conditions climatiques normales, ce qui a encouragé les agriculteurs à intensifier les travaux de labour et de semences dans les régions suffisamment arrosées.

Aussi, les superficies emblavées ont-elles couvert 1,6 million d'hectares, en progression de 69 mille hectares ou 4,5% par rapport à la campagne précédente. Cette augmentation a intéressé la culture du blé dur et de l'orge et triticales. A partir du mois de décembre 1999, la campagne céréalière a souffert d'un déficit hydrique qui s'est prolongé jusqu'au printemps 2000 et a affecté le développement normal des plantes pendant la période de germination et, par conséquent, le niveau des rendements.

La production de céréales ainsi obtenue a accusé une baisse d'environ 40% pour revenir à 10,9 millions de quintaux. Elle se répartit entre 7,1 millions de quintaux de blé dur, 2,4 millions d'orge et triticales et 1,4 million de quintaux de blé tendre. Les quantités collectées par l'Office des céréales et les Coopératives agréées ont atteint 5,7 millions de quintaux, soit environ 52% de la production, dont 4,4 millions de blé dur.

CEREALES : SUPERFICIES EMBLAVEES, PRODUCTIONS ET RENDEMENTS

Campagne	Superficies emblavées (en mille hectares)				Productions (en millions de quintaux)				Rendements (en quintaux par hectare)		
	Blé dur	Blé tendre	Orge ¹	Total	Blé dur	Blé tendre	Orge ¹	Total	Blé dur	Blé tendre	Orge ¹
1993-1994	810	139	531	1.480	4,4	0,7	1,4	6,5	5,4	5,0	2,6
1994-1995	774	139	427	1.340	4,7	0,6	0,9	6,2	6,1	4,3	2,1
1995-1996	1.109	167	736	2.012	17,1	3,1	8,5	28,7	15,4	18,6	11,5
1996-1997	673	142	311	1.126	7,2	1,6	1,7	10,5	10,7	11,3	5,5
1997-1998	822	144	481	1.447	10,9	2,6	3,1	16,6	13,3	18,1	6,4
1998-1999	851	148	520	1.519	11,4	2,5	4,2	18,1	13,4	16,9	8,1
1999-2000	857	134	597	1.588	7,1	1,4	2,4	10,9	8,3	10,4	4,0

Source : Ministère de l'Agriculture

¹ Y compris le triticales.

Les prix à la production des céréales sont restés inchangés à 17 dinars le quintal pour l'orge et le triticale et ont été majorés d'un dinar pour le blé dur et le blé tendre pour s'élever à 29,5 et 26 dinars le quintal respectivement .

EVOLUTION DES PRIX A LA PRODUCTION DE CEREALES

(En dinars le quintal)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Blé dur	26,0	26,0	27,5	28,5	28,5	28,5	28,5	29,5
Blé tendre	22,5	22,5	24,0	25,0	25,0	25,0	25,0	26,0
Orge	15	22,5	20	17	17	17	17	17
Triticale	17	17	17	17	17	17	17	17

Source : Ministère de l'Agriculture

L'insuffisance de la production et l'augmentation des besoins de consommation ont entraîné la progression des importations de céréales au titre de l'an 2000 de l'ordre de 20%. Elles ont porté sur environ 24 millions de quintaux pour une valeur de 384 MDT contre, respectivement, 20 millions de quintaux et 276,1 MDT l'année précédente.

EVOLUTION DES PRIX MOYENS D'IMPORTATION DE CEREALES

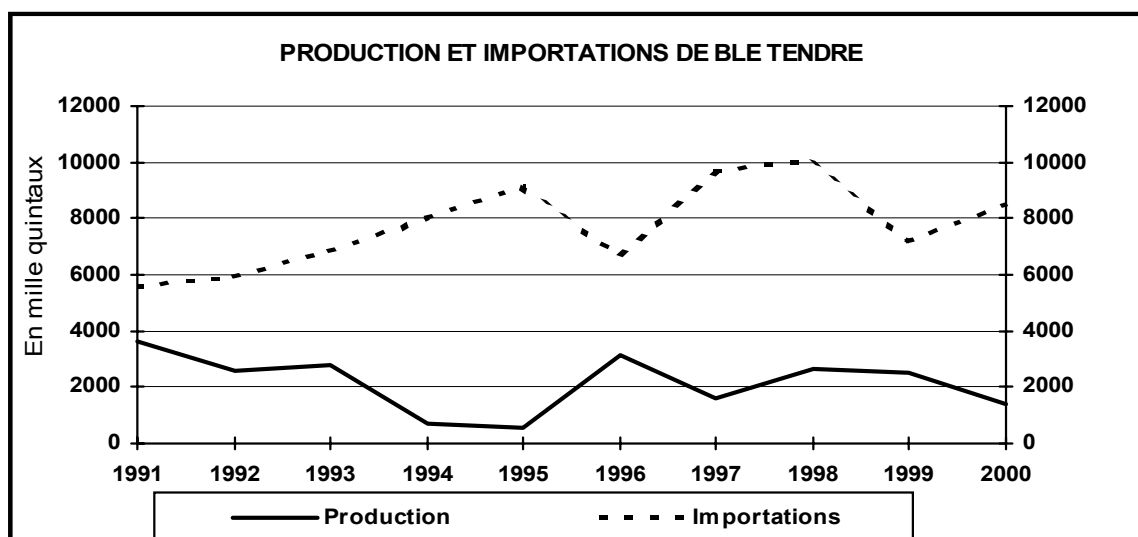
(En dollars la tonne)

	1997	1998	1999	2000	Variations en %	
					1999/1998	2000/1999
Blé dur	227,25	226,60	155,85	139,00	-31,2	-10,8
Blé tendre	161,80	131,94	113,11	115,64	-14,3	2,2
Orge	140,62	81,91	90,29	116,00	10,2	28,5

Source : Office des céréales

La campagne céréalière 2000-2001 a démarré dans des conditions climatiques favorables. Les préparatifs ont été engagés à temps et les semences et les engrais ont été fournis aux agriculteurs en quantités suffisantes. Cependant, la sécheresse qui a prévalu, en particulier au cours du mois de mars 2001, surtout dans les régions du Centre et du Sud, se traduirait par une récolte inférieure aux prévisions initiales fixées à 18 millions de quintaux.

Il importe de signaler l'aide directe octroyée aux petits agriculteurs sous forme de semences (60 mille quintaux pour 47 mille bénéficiaires) et d'engrais distribués pour 20 mille exploitants, en plus du maintien des prix des semences sélectionnées à leurs niveaux antérieurs.



2) Légumineuses

Les superficies réservées à la culture des légumineuses ont couvert près de 68 mille hectares au cours de la campagne 1999-2000 contre 71,5 mille la campagne précédente. Elles sont réparties entre 54,6 mille hectares de légumineuses d'hiver et 13,4 mille hectares de légumineuses de printemps.

La baisse des superficies cultivées, conjuguée à une diminution des rendements à l'hectare des légumineuses d'hiver, a entraîné un niveau de production inférieur de 40% par rapport à celui de la campagne précédente, malgré une nette amélioration des rendements des légumineuses de printemps, principalement pour les pois chiches. La récolte s'est située, ainsi, à 38 mille tonnes dont 30 mille tonnes de légumineuses d'hiver.

B - CULTURES MARAICHÈRES

L'accroissement de la production de la plupart des cultures maraîchères, au cours de la campagne 1999-2000, a permis d'approvisionner le marché local dans de bonnes conditions et de dégager même des surplus exportables pour certains produits avec, toutefois, quelques difficultés d'écoulement au niveau de l'industrie de transformation.

La production de tomate fraîche a atteint le niveau record de 950 mille tonnes au titre de la campagne 1999-2000, contre 930 mille la campagne précédente. Cette évolution s'explique, notamment, par l'application de plus en plus de nouvelles techniques culturales, en particulier l'irrigation goutte à goutte. Concernant la transformation de la tomate fraîche, elle a dégagé 127 mille tonnes de double concentré de tomate (DCT) contre 124 mille tonnes une année auparavant. Compte tenu des besoins de consommation locale qui s'élèvent à environ 80 mille tonnes, l'excédent exportable s'est situé à 47 mille tonnes dont 34 mille tonnes ont été expédiées contre 27 mille la campagne précédente.

Le prix de cession des tomates fraîches destinées aux conserveries a été maintenu à 95 millimes le kilogramme, pour la quatrième année consécutive, suite à l'accord conclu entre les organisations professionnelles concernées.

PRODUCTION MARAICHÈRE

(En mille tonnes)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Tomate	420	480	580	700	500	663	930	950
Piment	180	165	150	190	186	189	185	190
Melons et pastèques	330	375	300	370	315	300	350	360
Pomme de terre	200	210	233	270	289	295	320	295
Oignon	230	262	254	238	246	270	241	..
Artichaut	13	17	22	21	24	23	19	17

Source : Groupement interprofessionnel des légumes et Ministère de l'Agriculture

Pour sa part, la récolte de pomme de terre s'est élevée à 295 mille tonnes, en baisse de 25 mille tonnes ou 7,8% sur les réalisations de la campagne 1998-99. Elle est ventilée entre 160 mille tonnes de pomme de terre de saison, 100 mille tonnes de pomme de terre d'arrière-saison et 35 mille tonnes de primeurs. Afin de couvrir l'ensemble des besoins du marché intérieur, notamment pendant la période de soudure (octobre et novembre), il a été procédé à l'importation massive, en l'an 2000, de 33,6 mille tonnes de pomme de terre de consommation et de semences pour une valeur de 16,3 MDT contre 20,4 mille tonnes et 12,6 MDT une année auparavant.

Quant aux exportations de pomme de terre, elles n'ont atteint que 487 tonnes destinées à la consommation contre 490 tonnes en 1999.

De 185 mille tonnes en 1999, la production de piment est passée à 190 mille tonnes en 2000. L'industrie de transformation a permis d'assurer une production d'harissa de 10 mille tonnes contre 9,2 mille l'an passé, niveau permettant de satisfaire les besoins intérieurs et de dégager, comme à l'accoutumée, un léger surplus exportable, soit 2,1 mille tonnes pour 5,8 MDT expédiées en 2000 contre 2,2 mille tonnes et 6,3 MDT l'année précédente.

La production de melons et pastèques a continué de croître, atteignant 360 mille tonnes contre 350 mille et 300 mille tonnes, respectivement, en 1999 et 1998. Cette progression a résulté aussi bien de l'extension des superficies cultivées que de l'amélioration des rendements.

II – ARBORICULTURE

Le secteur arboricole a favorablement évolué, au cours de la campagne 1999-2000, pour la plupart des spéculations, en particulier les olives à huile et les agrumes.

A - OLIVES

Atteignant 1.125 mille tonnes, la récolte d'olives à huile s'est accrue de 22,5% au cours de la campagne 1999-2000 par rapport à son niveau de la campagne précédente, suite aux conditions climatiques favorables ayant prévalu pendant la première moitié de 1999. La trituration de ces quantités a permis de produire 225 mille tonnes d'huile contre 180 mille tonnes une année auparavant.

PRODUCTION ET EXPORTATIONS D'HUILE D'OLIVE (En mille tonnes)

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Production	210	70	60	310	90	180	225	110
Exportations	184	105	27	115	100	172	114	115 ¹

Les quantités collectées par l'Office national de l'huile (ONH) ont atteint 100 mille tonnes au prix de 2,3 dinars le kilogramme pour l'huile super-extra vierge de 0,3 degré d'acidité et 2 dinars le kilogramme pour l'huile lampante de 4 degrés d'acidité contre 1,3 et 1,005 dinar le kilogramme, respectivement, au cours de la campagne précédente.

EVOLUTION DES PRIX D'INTERVENTION DE L'ONH (En dinar par kilogramme)

	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	1999-2000	2000-2001
Avance minimum	1,055	1,055	2,330	1,420	1,420	1,005	2,000	1,450
Avance maximum (huile super extra)	1,315	1,315	2,730	1,800	1,800	1,300	2,300	1,700
Complément de prix ²	0	0,300	0,150	0	0	0,600

Source : Office national de l'huile

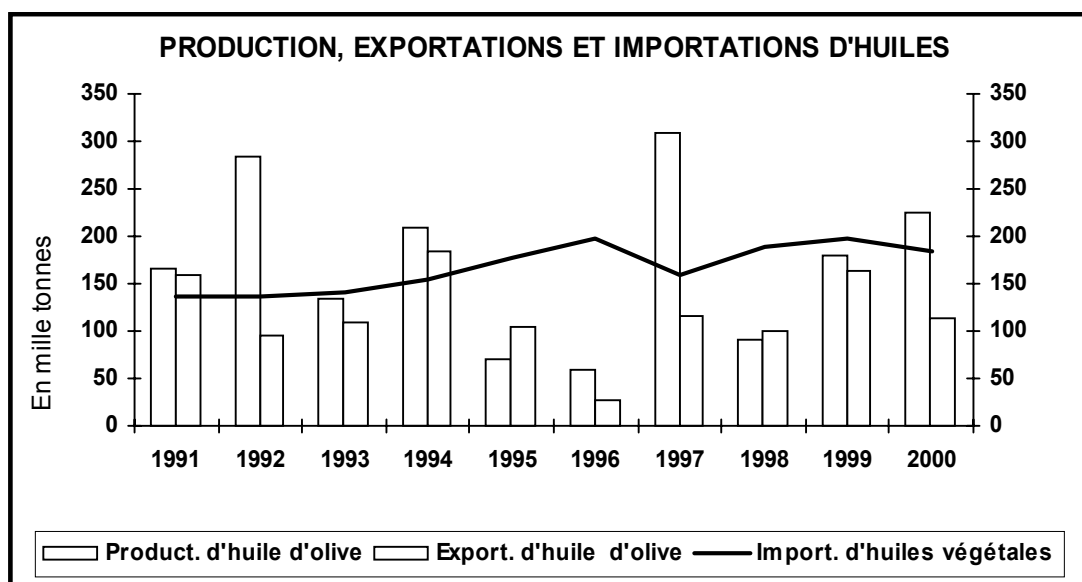
¹ Prévisions.

² Le complément de prix, restauré à partir de la campagne 1994-95, est déterminé à la fin de la campagne de commercialisation.

Cependant, et malgré l'accroissement de la production, les exportations d'huile d'olive n'ont porté que sur 114 mille tonnes contre 172 mille tonnes au titre de la campagne 1998-99.

Entre la décennie quatre-vingt et la décennie quatre-vingt-dix, la production d'huile d'olive a connu un développement important, passant d'une moyenne annuelle de 98 mille à 173 mille tonnes. Le tiers de cette production a été consommé localement et le reliquat a été exporté, essentiellement sur les pays de l'Union Européenne. Ces exportations ont représenté, pour les années 90, 46,5% des exportations agricoles et 4,6% des exportations totales, ce qui nécessite le développement de cette activité en vue de préserver et renforcer sa position sur les marchés extérieurs.

Néanmoins, les difficultés que rencontre la culture des olives à huile peuvent être atténuées par une maîtrise des coûts de production et l'amélioration de la qualité à travers, notamment, l'utilisation des techniques de production biologique sans coûts supplémentaires exorbitants, ainsi que par la diversification des débouchés extérieurs et une politique de commercialisation plus agressive.



Pour la campagne 2000-2001, les prévisions initiales de production d'huile d'olive tablaient sur 150 mille tonnes. Mais vu le manque de pluies dans les régions oléicoles du Sahel, de Sfax et du Sud-Est, la production définitive n'a atteint que 110 mille tonnes, soit moins de la moitié du niveau réalisé la campagne précédente.

Pour ce qui est des olives de table, leur production a légèrement repris, en 2000, passant de 14 mille à 15 mille tonnes. Toutefois, malgré les efforts entrepris ces dernières années pour accroître les plantations, les potentialités de cette spéculation agricole ne sont pas encore pleinement exploitées, eu égard à l'accroissement continu de la consommation intérieure et à l'existence d'une demande extérieure importante.

B – AGRUMES

La production d'agrumes au titre de la campagne 1999-2000 a connu une progression d'environ 7% par rapport à la campagne précédente pour s'élever à 225,5 mille tonnes dont

115 mille tonnes d'oranges maltaises. La qualité de la récolte a été, dans l'ensemble, bonne avec une part importante de fruits de grand calibre, stimulant ainsi les exportations, constituées essentiellement d'oranges maltaises et qui se sont accrues de plus de 27% pour atteindre 27 mille tonnes. La majeure partie de ces ventes a été écoulee sur le marché français, soit 95% du total ; le reliquat ayant été expédié vers d'autres pays comme la Bosnie et l'Arabie Saoudite.

PRODUCTION ET EXPORTATIONS D'AGRUMES

(En mille tonnes)

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Production	208,0	194,0	210,0	211,0	229,2	210,5	225,5	240
Exportations	21,0	25,2	21,7	16,1	22,8	21,2	27,0	23,5

Source : Groupement interprofessionnel des agrumes et des fruits

S'agissant de la campagne 2000-2001, la production agrumicole s'est établie à 240 mille tonnes, niveau en progression de 14,5 mille tonnes ou 6,4%. Sur les 30 mille tonnes prévues à l'exportation, 23,5 mille tonnes ont été réalisées. La baisse s'explique par la prédominance de fruits de petit calibre et par le retard accusé dans le démarrage de la commercialisation.

C – DATTES

Le programme mis en œuvre pour promouvoir le secteur des dattes continue à produire ses résultats, sur les plans tant quantitatif que qualitatif.

La superficie plantée de palmiers-dattiers couvre actuellement 29 mille hectares dont 16 mille sont constitués d'oasis traditionnelles. Malgré le retard de la phase de maturation des dattes au cours de la campagne 2000-2001, les palmiers ont bénéficié de conditions climatiques favorables, ce qui s'est traduit par des fruits de bonne qualité. Mais la production n'a que peu évolué, atteignant 104 mille tonnes dont 70 mille de dattes déglet nour contre 103 mille et 65 mille tonnes, respectivement, la campagne précédente.

PRODUCTION ET EXPORTATIONS DE DATTES

(En mille tonnes)

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Production	86	74	84	74	95	103	103	104
dont : Déglet nour	52	46	52	49	65	69	65	70
Exportations	21,0	21,1	18,0	20,6	25,2	29,0	25,7	30,0 ¹

Source : Groupement interprofessionnel des dattes

Sur le plan de la commercialisation, les ventes sur pied ont démarré dès le début de la deuxième semaine de septembre 2000. Les exportations dont l'objectif est fixé à 30 mille tonnes ont atteint 26,2 mille tonnes pour une valeur de 68,8 MDT, du début de la campagne jusqu'à la fin de décembre 2000, contre 20,8 mille tonnes et 55,2 MDT durant la même période de 1999-2000. A la date du 20 mai 2001, elles se sont élevées à 30 mille tonnes pour une valeur de 73,4 MDT contre 23 mille tonnes et 59,3 MDT au cours de la même période de la campagne précédente.

¹ Prévisions.

D – VIGNE

Malgré l'accroissement de la production de raisins de cuve de l'ordre de 2% pour se situer à 55 mille tonnes, la campagne vinicole 2000-2001 a dégagé une production de vins inférieure de plus de 12% à celle de la campagne précédente, soit 411 mille hectolitres contre 469 mille.

Compte tenu d'un stock de report de 275 mille hectolitres à la date du 31 août 2000, les disponibilités totales de vins pour la campagne de commercialisation en cours se sont élevées à 686 mille hectolitres contre 606 mille hectolitres une année auparavant. Les ventes sur le marché local ont atteint, jusqu'à la date du 20 mai 2001, 129 mille hectolitres, tandis que les exportations se sont élevées, dans le même intervalle, à 67 mille hectolitres expédiés, essentiellement, sur l'Union européenne.

PRODUCTION ET EXPORTATIONS DE VINS

(En mille hectolitres)

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Production	344	294	292	221	372	352	469	411
Exportations	130	60	83	64	91	80	87	130 ¹

Source : Office national de la vigne

Pour les raisins de table, la production est passée de 76 mille tonnes en 1998-99 à 86 mille tonnes en 1999-2000. Il en est résulté un approvisionnement satisfaisant du marché local et ceci à des prix suffisamment rémunérateurs pour les agriculteurs et abordables pour les consommateurs. Il importe de préciser que la majeure partie de cette production a été assurée par les gouvernorats de Ben Arous et Nabeul avec, respectivement, 44% et 18% du total.

E - AUTRES FRUITS

La production des fruits de printemps et d'été a connu une progression soutenue durant la décennie 1990. Cette évolution a été favorisée par la mise en œuvre des programmes de promotion de ce secteur, notamment les projets spécifiques de plantation et de rajeunissement des arbres fruitiers, la formation de la main-d'œuvre qualifiée, l'application des résultats de la recherche scientifique en matière de sélection des nouvelles espèces et l'amélioration des techniques culturales.

En particulier, la récolte d'abricots a presque stagné en 2000, se situant à 30 mille tonnes dont la majeure partie a continué à être assurée par le gouvernorat de Kairouan. De ce fait, les exportations ont reculé pour revenir de 0,4 mille à 0,2 mille tonnes.

PRODUCTION ET EXPORTATIONS D'ABRICOTS

(En mille tonnes)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Production	24	26,5	26	25	22	27	30,7	30
Exportations	0,3	0,2	0,3	0,1	0,2	0,4	0,4	0,2

Source : GIAF et Ministère de l'Agriculture

Quant à la production d'amandes en coques sèches, elle s'est légèrement accrue, pour passer de 58 mille tonnes en 1999 à 60 mille tonnes, permettant l'approvisionnement normal du marché local.

¹ Prévisions.

PRODUCTION ET EXPORTATIONS D'AMANDES EN COQUES SECHES (En mille tonnes)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Production	47	52	35	42	51	59	58	60
Exportations	1,2	0,8	0,6	0,2	0,1	0,5	0,3	0,2

Source : GIAF et Ministère de l'Agriculture

Pour ce qui est des fruits d'été, la production de la plupart des variétés a enregistré un accroissement appréciable, particulièrement en ce qui concerne les poires dont la récolte a augmenté de 11,3% par rapport à son niveau de l'année précédente pour atteindre 54 mille tonnes.

III – CULTURES INDUSTRIELLES**A - BETTERAVE A SUCRE**

En raison de la restructuration du Complexe sucrier de Tunisie qui n'a connu aucune activité en 2000, la culture de la betterave à sucre a accusé une forte contraction des superficies qui n'ont couvert que 543 hectares contre 2,3 mille hectares l'année précédente. De ce fait, la production de racines brutes de betterave s'est inscrite en régression de 77% pour revenir à 20,7 mille tonnes seulement. Il en est de même du rendement brut à l'hectare qui a connu une diminution, pour se situer à 38 tonnes à l'hectare contre environ 42 tonnes en 1999.

Compte tenu d'un taux de la tare de 15%, la récolte de racines nettes de betterave s'est établie à 18 mille tonnes contre 76,9 mille une année auparavant, dont le traitement par la Société tunisienne du sucre a permis de produire 1,9 mille tonnes de sucre blanc contre 8 mille en 1999. Le raffinage de sucre roux importé par ladite société a dégagé environ 103 mille tonnes, permettant de satisfaire environ 35% des besoins de la consommation locale qui est estimée à 300 mille tonnes.

PRODUCTION ET PRIX DE CESSION DE LA BETTERAVE A SUCRE

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Production de racines nettes (en mille tonnes)	207,6	199,1	232,2	262,8	230,5	122,4	76,9	18,0
Prix maximum de cession (en dinars la tonne)	44,0	47,0	47,0	47,0	40,0	40,6	39,2	39,2

Source : Société tunisienne du sucre et Complexe sucrier de Tunisie

B - TABAC

La superficie réservée à la culture du tabac a atteint 3,1 mille hectares contre 3,7 mille l'année précédente. La production s'est accrue de 13,3% pour s'élever à 3,4 mille tonnes. En conséquence, les importations de tabac brut ont accusé une baisse de 700 tonnes, revenant à 7,3 mille tonnes pour une valeur de 19,9 MDT contre 8 mille tonnes et 23,4 MDT une année auparavant.

C - ALFA

La campagne d'arrachage d'alfa 1999-2000 a dégagé 50,6 mille tonnes d'alfa vert contre 46,9 mille tonnes obtenues au cours de la campagne précédente. Le traitement de cette quantité par l'usine de la Société nationale de cellulose et de papier alfa (SNCPA) à

Kasserine a permis de produire 14,2 mille tonnes de pâte d'alfa, soit le même niveau que celui réalisé en 1999. Quant à la production de papier d'impression par cette société, elle s'est inscrite en progression de 21% pour atteindre 27 mille tonnes. Comme la production locale de papiers et cartons n'arrive pas à satisfaire la totalité des besoins intérieurs, l'on a eu recours à l'importation de 179,5 mille tonnes de ces produits pour une valeur de 185,6 MDT contre, respectivement, 159,9 mille tonnes et 131,2 MDT en 1999.

IV – ELEVAGE

Le secteur de l'élevage a connu, en 2000, une évolution soutenue, en rapport avec la stratégie qui vise à réaliser l'autosuffisance en viandes rouges, après avoir atteint cet objectif en matière de lait. D'ailleurs, la production de ces viandes arrive à satisfaire 98% de la consommation locale et l'objectif d'atteindre l'autosuffisance devrait entraîner la maîtrise des coûts de production, notamment par l'encouragement des éleveurs à utiliser le fourrage vert stocké (sillage), l'encadrement technique des unités d'engraissement par l'Office de l'élevage et des pâturages, la formation des éleveurs dans ce domaine et la mise en œuvre d'un programme de sélection des races bovines à haut rendement.

Par ailleurs, et pour garantir la disponibilité des ressources alimentaires du cheptel, les pouvoirs publics ont décidé un train de mesures pour venir en aide aux éleveurs touchés par la sécheresse, notamment dans le Centre et le Sud. Il s'agit, notamment, d'offrir les fourrages de base dans toutes les régions, tout en révisant les taxes douanières appliquées à l'importation, d'assainir les circuits de distribution des fourrages, de réduire le prix de l'orge de 2 dinars le ramenant à 17 dinars le quintal jusqu'à fin décembre 2000 puis février 2001, avant une nouvelle prorogation de la durée de réduction jusqu'à l'été de la même année.

L'effectif de reproduction des trois principales espèces a atteint 511 mille têtes de bovins, 4 millions de têtes d'ovins et 827 mille têtes de caprins, en accroissement respectivement de 6,5%, 1% et 5,8%.

EFFECTIF DU CHEPTEL DE REPRODUCTION

(En mille têtes)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Bovins	381	386	385	409	430	418	480	511
Ovins	3.540	3.528	3.776	3.980	3.972	3.943	3.962	4.000
Caprins	762	725	757	834	788	733	782	827

Source : Ministère de l'Agriculture

De même, la production de viandes rouges a augmenté pour presque toutes les espèces, totalisant 123 mille tonnes contre 120,2 mille en 1999. Elle est constituée à hauteur de 59,8 mille tonnes de viande bovine, 54 mille de viande ovine et 9,2 mille tonnes de viande caprine. Malgré cette augmentation, les importations se sont accrues et ont porté sur 4 mille tonnes pour une valeur de 10,5 MDT contre 2,4 mille tonnes et 6,1 MDT en 1999 et ce, avant l'arrêt de ces importations depuis le mois de novembre suite à l'apparition de la maladie de la vache folle en Europe.

S'agissant de la production laitière, l'autosuffisance en matière de lait frais a été réalisée dès 1999 et ce, grâce notamment aux multiples incitations et encouragements accordés à ce secteur, en particulier la révision périodique du prix à la production et de la prime de collecte, le renforcement du réseau national de collecte de lait, le réajustement des taxes douanières sur les importations de lait en poudre et l'actualisation des critères de crédits octroyés pour l'élevage des génisses sélectionnées.

La dynamique observée au niveau du secteur laitier s'est poursuivie en 2000 et s'est concrétisée par des performances tant au niveau quantitatif que qualitatif. Ainsi, le volume produit de lait a atteint 908 mille tonnes contre 817 mille réalisées une année auparavant.

Parallèlement, les quantités de lait frais collectées se sont élevées à 429 mille tonnes en 2000 contre 380 mille en 1999, soit environ 47% de la production. Cette opération a été assurée par 258 centres agréés dont la capacité annuelle s'élève à 1,6 million de tonnes. Quant aux quantités de lait réceptionnées par les Centrales laitières, elles se sont établies à 408 mille tonnes contre 342 mille une année auparavant.

PRODUCTION DE VIANDE ROUGE ET DE LAIT

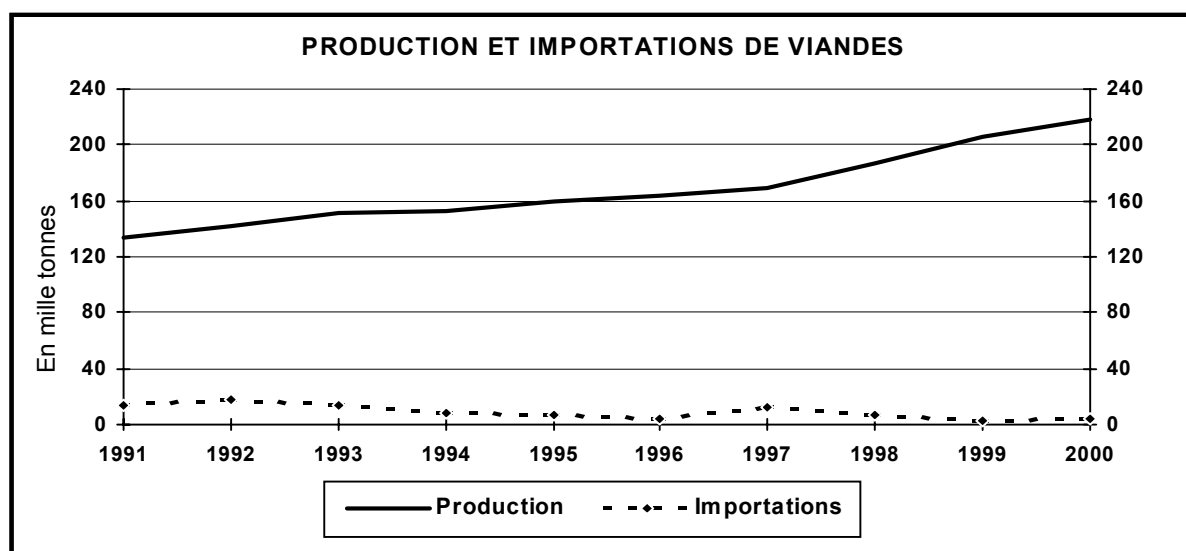
(En mille tonnes)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Structure en %	
									1999	2000
Viande ¹	98,4	101,1	104,4	107,8	105,4	111,5	120,2	123,0	100,0	100,0
-bovine	47,9	49,2	50,4	52,2	50,4	53,4	57,5	59,8	47,8	48,6
-ovine	42,6	43,6	45,7	47,3	46,7	50,1	52,9	54,0	44,0	43,9
-caprine	7,9	8,3	8,3	8,3	8,3	8,0	9,8	9,2	8,2	7,5
Lait frais	486	523	565	615	657	740	817	908		

Source : Ministère de l'Agriculture

Après avoir atteint l'objectif d'autosuffisance, le secteur laitier est appelé à trouver les solutions adéquates pour résorber l'excédent de production qui devient structurel à partir de l'an 2000.

La progression de la production laitière a permis de maîtriser les importations de dérivés de lait qui se sont situées à 13,2 mille tonnes pour une valeur de 28,1 MDT contre 11,8 mille tonnes et 21,2 MDT en 1999.



Pour sa part, la production avicole a déjà permis de réaliser l'autosuffisance en œufs de consommation et en viande de volaille, grâce à sa progression soutenue.

PRODUCTION AVICOLE

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Viande de volaille (en 1000 tonnes)	53,4	52,3	54,8	55,5	63,7	75,0	85,6	95,1
Oeufs (en millions d'unités)	966	1.041	1.096	1.130	1.270	1403	1.380	1.335

Source : Ministère de l'agriculture et Groupement interprofessionnel des produits avicoles (GIPA)

¹ Il s'agit de viande nette et abats.

Ainsi, la production de viande blanche est passée, d'une année à l'autre, de 85,6 mille à 95,1 mille tonnes, ce qui représente près de 45% de la production totale de viandes. Pour ce qui est des œufs de consommation, la production a accusé une baisse de 3,3% pour s'établir à 1.335 millions d'unités, permettant d'assurer l'approvisionnement régulier du marché local et de dégager un surplus de 100 millions d'unités destinées à constituer le stock régulateur par les soins du Groupement interprofessionnel des produits avicoles (GIPA).

V - PECHE

Représentant l'une des principales activités économiques, la pêche contribue à concurrence de 8% à la production du secteur agricole, en plus du rôle important qu'elle joue au niveau de l'effort national d'exportation des produits alimentaires. Aussi, ce secteur continue-t-il à bénéficier d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics, qui s'est matérialisée par la mise en œuvre d'une politique de développement cohérente s'appuyant sur le renforcement de l'infrastructure de base, la rationalisation de l'exploitation dans les zones poissonneuses et la mise à niveau du secteur.

Dans ce cadre, la production halieutique, tous modes de pêche confondus, s'est inscrite en progression de 2,4 mille tonnes en 2000, pour s'élever à 95,6 mille tonnes. Cette faible évolution s'explique par la légère baisse enregistrée au niveau de la pêche côtière qui a représenté environ 27% du total.

PRODUCTION HALIEUTIQUE

(En mille tonnes)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Variations 2000/1999 (en %)
Pêche côtière	36,0	31,5	27,6	31,6	31,5	28,5	26,6	26,1	- 1,9
Pêche au feu	25,3	33,3	33,8	29,7	30,8	32,9	36,4	37,0	1,6
Pêche au chalut	17,8	16,8	17,5	18,3	22,1	23,5	25,0	25,3	1,2
Divers	4,6	5,4	4,7	4,6	4,6	5,1	5,2	7,2	38,5
Total	83,7	87,0	83,6	84,2	89,0	90,0	93,2	95,6	2,6

Source : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture au Ministère de l'Agriculture

La transformation de poisson bleu est effectuée par 27 usines implantées tout au long des côtes dont 22 unités travaillent avec une capacité quotidienne de 104 tonnes de sardines et 133 tonnes de thon. Il est à noter que l'évolution de cette activité a été soutenue par l'importation de quantités accrues de thon congelé et les encouragements de l'Etat pour sa promotion.

Malgré l'affermissement de la demande intérieure des produits de la mer, les exportations de poissons, crustacés et mollusques ont enregistré un accroissement tant en quantité qu'en valeur. Elles se sont élevées à 13,7 mille tonnes pour une valeur d'environ 120 MDT contre 12,6 mille tonnes et 102 MDT une année auparavant.

Par ailleurs, vu les importantes potentialités disponibles en poissons, surtout dans la région du Nord, les perspectives de développement du secteur de la pêche sont prometteuses. Afin d'exploiter de manière optimale ces ressources, il est indispensable de continuer à renforcer les investissements et de réaliser le programme de mise à niveau afférent à ce secteur, tout en oeuvrant à promouvoir davantage l'industrie de transformation et la commercialisation sur les marchés extérieurs.